

**RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 30 JUIN 2017**

❧❧❧

**Présents :**

M. Hervé LUCBÉREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Maïté POTIN, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET.

**Délégations de vote :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Madame Denise MICHAUT.  
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.  
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH.  
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à M. Jacques NAYA.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.  
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

❧❧❧

**15 - ACCUEIL DE BENEVOLES**

Monsieur le Maire expose que la Commune d'Oloron Sainte-Marie a accueilli des migrants et ces derniers souhaitent donner de leur temps à la collectivité de façon bénévole en reconnaissance de l'accueil qui leur a été fait. Le Collectif « POUR » s'est montré favorable à cette proposition.

Cette aide ponctuelle pourrait débuter le 3 juillet 2017 et viendrait en renfort des services techniques très sollicités pendant la période estivale. Les bénévoles pourraient repeindre les bancs publics, assurer l'arrosage des espaces verts, participer à la propreté urbaine et apporter leur aide lors de l'organisation des différentes manifestations des Quartiers d'été.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOPTE** ce rapport,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 30 juin 2017.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 10/ 07/ 2017

LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 06/07/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/07/2017